

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > BTS - Opticien-lunetier





BTS - Opticien-lunetier

Code de la fiche :
RNCP38360

Etat :
Active

[↓ Télécharger](#) [? Aide en ligne](#) [Europass](#)

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 5
	Code(s) NSF	331 : Santé
	Formacode(s)	43486 : Optique lunetterie
	Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2028

- [Certificateur\(s\)](#)
- [Résumé de la certification](#)
- [Blocs de compétences](#)
- [Secteur d'activité et type d'emploi](#)
- [Voie d'accès](#)
- [Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations](#)
- [Base légale](#)
- [Pour plus d'informations](#)

Certificateur(s)

Une question ?



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

L'opticien-lunetier est un professionnel de la santé, qualifié, indépendant dont l'activité est réglementée par les articles L.4362-1 et suivants du code de la santé publique et la jurisprudence concernée.

Le titulaire du BTS Opticien-lunetier exerce son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Selon la nature et l'organisation de celle-ci, selon la complexité des équipements à réaliser, selon son degré d'autonomie et son expérience acquise, il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et commercialisation, gestion.

Activités visées :

Accueillir, s'informer des besoins, prendre congé

Informier le client

Proposer des prestations

Dialoguer avec des spécialistes (autres domaines de la santé)

Dialoguer avec les autres spécialistes de la santé

S'informer et participer à l'évolution de la profession

Aménager, organiser un point de vente

Gérer un fichier clients, un fichier prospects

Gérer les stocks

Préparer un devis

Préparer un bon de commande

Préparer une facture

Encaisser

Régler les fournisseurs

Tenir et exploiter les journaux comptables

Préparer les tarifs

Suivre et orienter l'exploitation de l'entreprise

Appliquer le code de la santé publique

Appliquer la législation commerciale

Appliquer la législation fiscale

Gérer les ressources humaines

Analyser l'évolution d'un marché

Etablir l'histoire de cas

Réaliser l'examen préalable

Réaliser l'emmétropisation de loin

Une question ?

Réaliser l'emmétropisation de près

Evaluer la vision binoculaire

Evaluer la perception : spatiale, spectrale, de sensibilité aux contrastes

Etudier les vision spécifiques : basse vision, ergonomie visuelle

Etablir la formule de l'équipement

Constater une anomalie (hors du champ de compétence de l'opticien)

Orienter vers un autre professionnel de santé

Analyser la morphologie, la posture, le visage du client

Proposer et faire choisir l'équipement

Procéder aux essais préalables

Adapter et mettre en condition d'utilisation

Réunir les données nécessaires à la commande

Rédiger la fiche d'exécution

Proposer et vendre des instruments d'optique

Contrôler ou ordonner le contrôle des constituants

Exécuter ou ordonner l'exécution d'un équipement

Contrôler la conformité du produit

Effectuer ou faire effectuer les réparations courantes

Présenter le produit

Adapter l'équipement

Vérifier les performances obtenues

Informé des conditions d'utilisation et d'entretien et de suivi

Maintenir ou faire maintenir en état le matériel, les locaux

Respecter et faire respecter les règles de sécurité

Compétences attestées :

Saluer l'interlocuteur, le reconnaître, se présenter

Compléter sa culture et ses compétences professionnelles

Rechercher les informations nécessaires à l'étude du marché

Informé le client, et faire connaître au grand public les innovations technologiques

Informé le client, et le grand public sur les compétences du professionnel de la santé qu'est l'opticien

Communiquer auprès du grand public un message commercial

Faire connaître son expérience par des publications, des conférences, des échanges

Proposer plusieurs choix

Communiquer le prix, s'assurer de l'accord du client, du degré d'adhésion, évaluer

Identifier et utiliser les différents moyens de paiement

Conclure la vente d'un produit, l'encaisser suivant sa nature

Proposer des services de fidélisation du client

Communiquer dans une langue compréhensible par le client

Une question ?

Questionner, répondre, documenter le client sur les motifs de sa visite

Dialoguer avec les partenaires "hors santé"

Dialoguer avec les partenaires "santé"

Argumenter techniquement sur les produits

Former aux conditions d'utilisation des équipements

Suivre l'évolution de la législation et de la jurisprudence

Former aux règles et usages professionnels

Gérer et motiver une équipe de travail

Identifier le profil du client

Identifier les attentes du client

Identifier les caractéristiques morphologiques d'un visage

Identifier les produits adaptés au choix

Identifier les acteurs du circuit de distribution

Constater une anomalie visuelle

Analyser, décoder la prescription

Analyser les réponses et les propositions de son interlocuteur

Faire la synthèse

Sélectionner ses sources d'information

Analyser les documents et les informations relatifs à la profession

Lire les documents comptables, analyser la gestion financière du magasin

Etablir l'histoire de cas

Calculer et analyser les structures des coûts

Définir un mode de calcul des prix

Se positionner vis à vis des organisations professionnelles

Se situer au sein des professionnels de santé

Etablir un tableau de bord

Exploiter commercialement le fichier client

Réunir les données nécessaires à la commande des produits choisis

Aménager, organiser un point de vente, un laboratoire

Déterminer l'image que l'on veut transmettre

Choisir sa forme d'exploitation commerciale

Gérer les conflits, les problèmes

Déterminer un stock efficace

Déterminer les modalités du paiement des fournisseurs

Etablir la formule de l'équipement

Déterminer les données de montage

Relever les mesures morphologiques

Exécuter ou ordonner l'exécution d'un équipement

Adapter et livrer l'équipement

Une question ?

- Assurer la maintenance du matériel et des locaux
- Assurer le SAV et les réparations courantes sur les équipements
- Réaliser l'examen préalable
- Réaliser l'émétréopisation de loi, de près
- Evaluer la vision binoculaire
- Evaluer la perception (spatiale, spectrale, sensibilité au contraste)
- Etudier les visions spécifiques
- Contrôler la conformité du produit reçu
- Contrôler ou faire contrôler les équipements réalisés
- Vérifier les performances obtenues et valider les équipements
- Rédiger un document professionnel
- Rédiger les documents commerciaux et comptables
- Rédiger la facture et les documents administratifs liés aux différents types de remboursement
- Rédiger la fiche d'exécution
- Appliquer la législation du travail, de la santé, fiscale
- Appliquer la législation commerciale
- Respecter et faire respecter les consignes et les normes d'hygiène et de sécurité

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Blocs de compétences

RNCP38360BC01 - Optique géométrique et physique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Raisonner et analyser correctement un problème en rapport avec des activités professionnelles S'informer et s'exprimer par écrit sur un sujet scientifique	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). ponctuelle écrite</p> <p>Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 1 situation d'évaluation</p> <p>Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. ponctuelle écrite</p>

Une question ?

RNCP38360BC02 - Étude technique des systèmes optiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Appliquer les lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle</p> <p>Connaître les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire</p> <p>Connaître les principes généraux de fonctionnement (optique et mécanique) des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle</p> <p>Mobiliser ces connaissances afin d'analyser, valider, critiquer tout ou partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique</p>	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). ponctuelle écrite</p> <p>Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 1 situation d'évaluation</p> <p>Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. ponctuelle écrite</p>

RNCP38360BC03 - Analyse de la vision

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Anomalies du fonctionnement de l'œil</p> <p>Anomalies du fonctionnement du système visuel</p> <p>Tests utilisés habituellement en optométrie</p> <p>Compensations possibles des problèmes visuels d'un client</p> <p>Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription</p> <p>Notions sommaires sur les pathologies de l'œil</p>	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). ponctuelle écrite</p> <p>Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 1 situation d'évaluation</p> <p>Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. ponctuelle écrite</p>

RNCP38360BC04 - Examen de vue et prises de mesures et adaptation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Utiliser des méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue et mobiliser ses connaissances pour établir le bilan optométrique préalable à la définition de la formule de l'équipement</p> <p>Utiliser des méthodes et de moyens nécessaires au relevé des caractéristiques morphologiques du client et mobiliser ses connaissances pour proposer et adapter une monture répondant aux désirs du client, à sa morphologie et aux contraintes techniques de réalisation</p>	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). ponctuelle orale</p> <p>Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). ponctuelle orale</p> <p>Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. ponctuelle orale</p>

RNCP38360BC05 - Contrôle d'équipement et réalisation technique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Utiliser des méthodes et moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement et mobilisation de connaissances pour analyser, évaluer et proposer les solutions adaptées à la réalisation présentée</p> <p>Utiliser les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique significative de l'activité professionnelle d'un opticien lunetier</p>	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). CCF 2 situations d'évaluation</p> <p>Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 2 situations d'évaluation</p> <p>Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. ponctuelle orale</p>

RNCP38360BC06 - Activité en milieu professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels des activités conduites pendant l'exercice professionnel</p> <p>Maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire</p> <p>Utiliser le vocabulaire technique adapté</p> <p>Utiliser la langue française avec clarté et rigueur</p>	<p>Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités). CCF 1 situation d'évaluation</p> <p>Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). CCF 1 situation d'évaluation</p> <p>Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance. ponctuelle orale</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Une question ?

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le titulaire du BTS Opticien-lunetier exerce son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Selon la nature et l'organisation de celle-ci, selon la complexité des équipements à réaliser, selon son degré d'autonomie et son expérience acquise, il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et commercialisation, gestion.

Le titulaire du BTS Opticien-lunetier peut exercer son activité dans différents types d'entreprises : PME, multinationale, établissement de soins, service de Santé des Armées, ...

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire du BTS Opticien-lunetier peut exercer les emplois suivant :

- opticien responsable travaillant seul ou avec des employés, qui doit être compétent dans l'ensemble des techniques utilisées dans son métier ;
- opticien responsable d'un rayon optique d'une entreprise ;
- opticien participant à la recherche ou dans des services commerciaux des industries de l'optique ;
- opticien travaillant dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou service public ;
- opticien formateur (enseignant, maître de stage).

Code(s) ROME :

J1405 - Optique - lunetterie

Références juridiques des réglementations d'activité :

Articles L. 4362-1 et suivants du code de la Santé publique

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :</p> <p>De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.</p> <p>De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.</p>	-
En contrat d'apprentissage	X		<p>Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du re</p> <p>Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :</p> <p>De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement</p>	

Une question ?

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			<p>privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.</p> <p>De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.</p>	
Après un parcours de formation continue	X		<p>Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :</p> <p>De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.</p> <p>De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.</p>	-
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :</p> <p>De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.</p> <p>De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.</p>	-
Par candidature individuelle	X		<p>Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :</p> <p>De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.</p> <p>De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.</p>	-
Par expérience	X		<p>Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :</p> <p>De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.</p>	-

Une question ?

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.	

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Code de l'éducation : Articles D643-1 à D643-35-1

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
25/09/1997	Arrêté du 3 septembre 1997 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur Opticien-lunetier (JORF n°223 du 25 septembre 1997)

Date de publication de la fiche	11-12-2023
Date de début des parcours certifiants	Une question ?
Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2028

Date de dernière délivrance possible de la certification	31-12-2031
---	------------

Pour plus d'informations

Statistiques :

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP1084</u>	BTS - Opticien lunetier

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)

Une question ?